



CHIFFRES CLEFS 2022
Budget primitif - principal et annexes



www.agglo-royan.fr



Édito

Les chiffres clefs de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique reflètent le budget destiné au fonctionnement de l'institution ainsi qu'au programme d'investissement décidé par les élus de votre territoire.

Au-delà de la gestion de la crise sanitaire que nous traversons, nous continuons la programmation de projets structurants. Nous gardons ainsi la dynamique nécessaire aussi bien pour finaliser les projets déjà amorcés – la gare intermodale de Saujon, la mise en œuvre du schéma cyclable, le bureau d'information touristique de Royan, l'espace test agricole – que pour initier les projets à venir – le futur siège de l'intercommunalité et sa maison des entreprises, le nouveau dépôt du bus, le réemploi des eaux des stations d'assainissement, le plan piscines... ce sont plus de 57 millions d'euros de programmation en 2022.

Ce budget, c'est aussi la solidarité intercommunale avec la signature du contrat local de santé, l'aide à la construction de logements locatifs aidés, ou encore les fonds de concours dédiés au financement des projets communaux.

Grâce à l'action collégiale des élus de nos communes, des agents et forces vives de notre territoire, l'après crise se prépare maintenant et ce budget en est le moteur !

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-15

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.

Conception : Laurent Pinaud. Photos : Pierre Delaunay. Graphisme : Doscoco / Audrey Penaud.

CARA 2022.



La CARA en chiffres

33
communes

603 km²
superficie

83 661
habitants

139 hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
soit une densité de **713 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	760	22	35
Arvert	3 566	26	137
Barzan	463	8	58
Boutenac-Touvent	228	3	76
Breuillet	3 010	20	150
Brie-sous-Mortagne	243	7	35
Chaillevette	1 610	10	161
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	598	20	30
Corme-Écluse	1 127	17	66
Cozes	2 150	17	126
Épargnes	874	23	38
Étaules	2 618	12	218
Floirac*	413	16	26
Grézac	938	20	47
L'Éguille-sur-Seudre	876	5	175
La Tremblade - Ronce-les-Bains	4 322	69	62
Le Chay	778	12	65
Les Mathes - La Palmyre	2 110	34	62
Médis	2 992	23	130
Meschers-sur-Gironde	3 123	16	195
Mornac-sur-Seudre	855	10	85
Mortagne-sur-Gironde	916	19	48
Royan	18 419	19	969
Sablonceaux	1 391	22	63
Saint-Augustin	1 381	19	73
Saint-Georges-de-Didonne	5 342	11	486
Saint-Palais-sur-Mer	3 907	16	244
Saint-Romain-de-Benet	1 733	33	52
Saint-Sulpice-de-Royan	3 309	21	157
Saujon	7 180	18	399
Semussac	2 405	25	96
Talmont-sur-Gironde	98	4	24
Vaux-sur-Mer	3 926	6	654
Agglomération	83 661	603	139

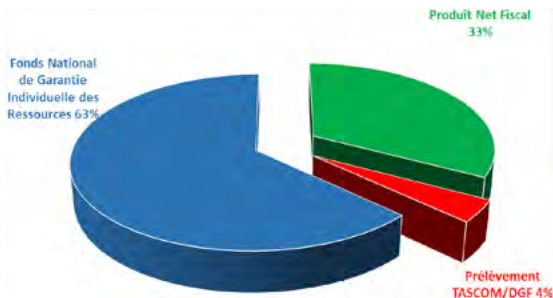
Recettes d'investissement :	58 076 316 €	41,36%
Recettes de fonctionnement :	82 351 086 €	58,64%
Total des recettes :	140 427 402 €	

Fiscalité	56 357 728 €
Produits taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises	15 288 217 €
Fraction compensatoire de la taxe d'habitation	12 968 047 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 429 427 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 367 480 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	375 921 €
Allocations compensatrices	544 898 €
Attributions de compensation perçues	2 291 417 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	14 996 376 €
Versement transport	2 205 000 €
Taxe de Séjour	2 500 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	5 000 €
Taxe GEMAPI	385 945 €
Dotations globales de fonctionnement	8 540 860 €
Produits, redevances	7 904 212 €
Redevance assainissement collectif	3 500 000 €
Service public d'assainissement non collectif	31 750 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 300 000 €
Cessions lots zones d'activités économiques	837 562 €
Recettes jeux musicaux (droits d'entrée, vente)	63 000 €
Recettes maison des douanes (droits d'entrée, vente)	44 000 €
Inscriptions animations CARA (remontée de la Seudre, Fête du vélo, équiodée)	17 000 €
Redevances aires gens du voyage	20 000 €
Remboursement frais de stage en mer par SDIS	56 000 €
Panneaux photovoltaïques : vente électricité	47 900 €
Redevance délégataire service transport	387 000 €
Subventions et participations	6 243 376 €
Participations au réseau secondaire (transport scolaire)	2 120 000 €
Soutien collecte sélective	1 600 000 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	821 700 €
Prime de bon fonctionnement des stations d'épuration	300 000 €
Aires gens du voyage	50 000 €
Espaces naturels sensibles	57 400 €
Participation des agents aux titres restaurants	147 310 €
Relais d'accueil petite enfance	192 840 €
Animation LEADER	70 000 €
Zone Natura 2000	39 396 €
Subventions d'équipement	625 192 €
Autres participations	219 538 €
Récupération TVA	3 596 159 €
Écritures de transferts entre budgets	5 853 856 €
Remboursement de personnel mis à disposition	149 310 €
Loyers, redevances ODP	715 996 €
Emprunts d'équilibre	45 896 085 €
Remboursement avances sur travaux	2 610 200 €
Cessions d'actifs	2 300 000 €
Autres recettes	259 620 €
Total général	140 427 402 €

Zoom sur la fiscalité 2020 des communautés d'agglomérations	Taux CARA	Taux moyens en Charente-Maritime	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine	Taux moyens nationaux agglomérations
Taxe d'habitation	8,12%	8,09%	9,10%	9,92%
Taxe sur le foncier bâti	0,90%	0,60%	1,16%	2,00%
Taxe sur le foncier non bâti	2,44%	2,96%	5,38%	5,72%
Cotisation foncière des entreprises	23,85%	25,33%	27,88%	26,51%

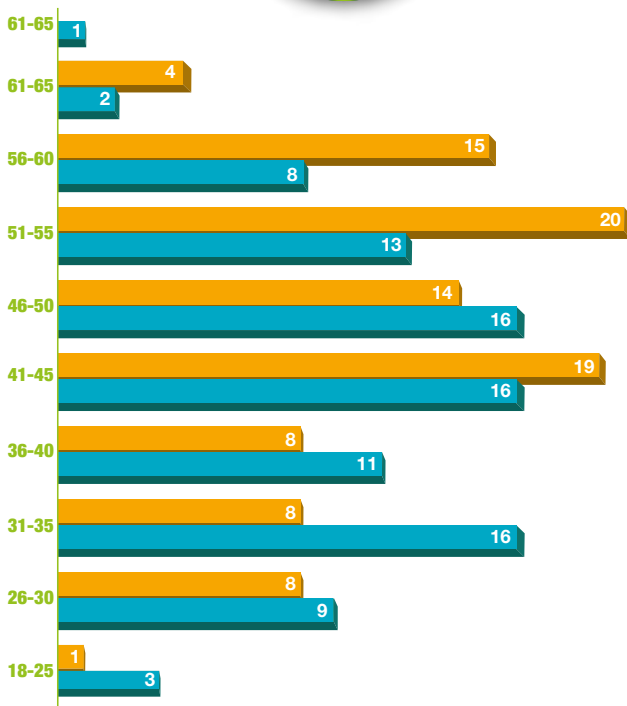
Les taux pratiqués par la CARA restent modérés à l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomérations du département, de la région ou de l'ensemble du territoire national.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2021



Fonds national de garantie individuelle des ressources : il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.



Budget principal	68 364 898 €
-------------------------	---------------------

Budgets annexes	72 062 504 €
------------------------	---------------------

Assainissement	37 981 780 €
Gestion des déchets	20 387 196 €
Transport	9 250 136 €
Hippodrome Royan Atlantique	496 160 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	47 900 €
GEMAPI	406 250 €
Pôle de transformation	60 020 €
Bâtiments économiques	2 050 000 €
ZAC d'Arvert	318 052 €
ZAC La Roue 2 (Saujon)	250 510 €
ZAE Gate Bien (Sablonceaux)	269 000 €
ZAE La Bastille (Epargnes)	1 500 €
ZAE De Villeneuve (Saint Romain de Benet)	410 000 €
ZAE Aéronautique (Médis)	134 000 €

Le tableau de bord de la dette

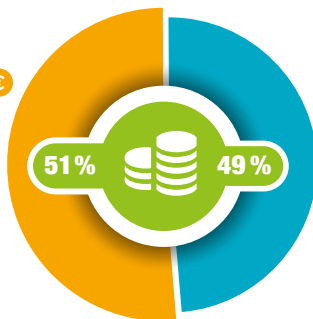
Capital restant dû au 31/12/2021 :	19 481 021 €
Taux moyen :	1,19%
Structure :	94 % Taux fixe / 6 % Taux variable
Capacité de désendettement :	1,17 année
(au 31/12/2020 derniers comptes arrêtés)	

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

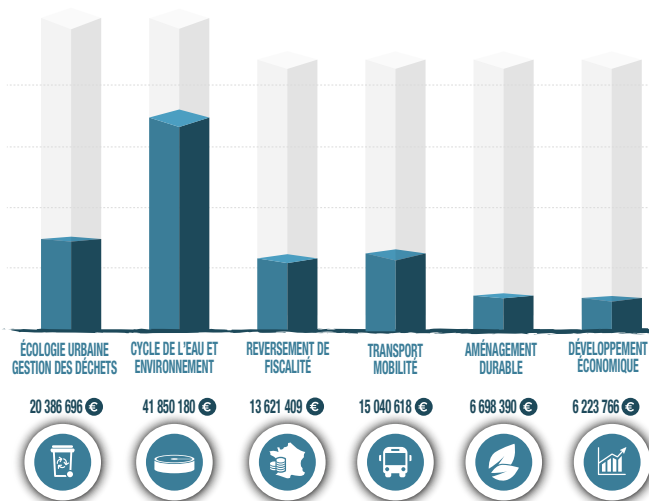
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	57 231 336 €
Subventions d'équipement versées	4 870 175 €
Avance de trésorerie	883 862 €
Remboursement capital dette	1 482 091 €
Autres	4 683 133 €
Total	69 150 597 €

DÉPENSES
de fonctionnement
71 276 805 €

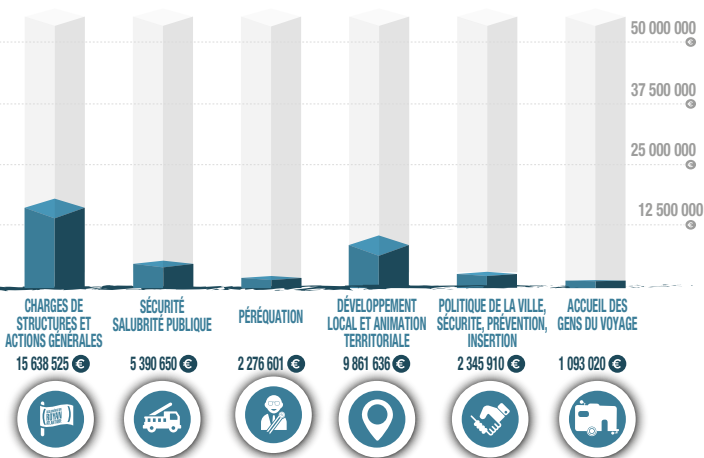


DÉPENSES
d'investissement
69 150 597 €

DÉPENSES
total général
140 427 402 €



Écologie urbaine gestion des déchets	20 386 696 €
Cycle de l'eau et environnement	41 850 180 €
Reversement de fiscalité	13 621 409 €
Transport mobilité	15 040 618 €
Aménagement durable	6 698 390 €
Développement économique	6 223 766 €
Charges de structure et actions générales	15 638 525 €
Sécurité salubrité publique	5 390 651 €
Péréquation	2 276 601 €
Développement et animation territoriale	9 861 636 €
Politique de la ville, sécurité, prévention, insertion	2 345 910 €
Accueil des gens du voyage	1 093 020 €
Total	140 427 402 €



Écologie urbaine gestion des déchets	20 386 696 €
Apport volontaire	4 538 585 €
Collecte en porte à porte	6 840 490 €
Traitement	8 649 861 €
Gestion administrative	357 760 €

Cycle de l'eau, environnement	41 850 180 €
Assainissement des eaux usées	37 981 780 €
Gestion eaux pluviales urbaines	3 303 760 €
GEMAPI	406 250 €
Environnement terrestre et maritime	158 390 €

Transport mobilité	15 040 618 €
Déplacement intermodalité	5 801 482 €
Transport mobilité urbaine	9 239 136 €

Sécurité salubrité publique	5 390 651 €
Contribution SDIS	3 190 771 €
Lutte contre les nuisibles	104 100 €
Schéma directeur de défense incendie	180 000 €
Sécurité des zones de baignade	1 730 780 €
Autres dépenses	185 000 €

Développement économique	6 223 766 €
Bâtiments économiques	2 117 970 €
Développement agricole, ostréicole, ruralité	337 900 €
Développement économique	1 046 691 €
Zones d'activités économiques	2 721 205 €

Politique de la ville, sécurité, prévention, insertion	2 345 910 €
Action sociale	743 880 €
Politique de la ville	1 220 260 €
Relais d'accueil petite enfance	381 770 €

Développement et animation territoriale	9 861 636 €
Actions culturelles	1 125 160 €
Activités de pleine nature	302 060 €
Animations territoriales	310 000 €
Equipements aquatiques	500 000 €
Hippodrome Royan Atlantique	496 160 €
Nautisme	750 070 €
Ports et milieu maritime	1 126 926 €
Tourisme	5 251 260 €

Accueil des gens du voyage	1 093 020 €
Aires d'accueil	249 400 €
Aire de passage et de grands rassemblements	589 800 €
Terrains familiaux	5 000 €
Autres dépenses	248 820 €



Aménagement durable**6 698 390 €**

Aménagement de l'espace communautaire

2 325 140 €

Habitat logement

3 680 410 €

Panneaux photovoltaïques

47 900 €

Territoire durable

644 940 €



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex

Tél : 05 46 22 19 20 Fax : 05 46 05 60 34

contact@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr

